



COMMUNIQUE AU PERSONNEL DES ELUS DU CCE DE POLE EMPLOI

Lors du CCE du 22/09/2017, les élus réunis ont exigé unanimement une clarification de la situation suite aux informations publiées par la presse Mardi 19 Septembre.

Rappelons que celle-ci faisait état de *la suppression « de milliers de postes » à Pôle emploi, plus particulièrement des emplois de cadres dans un premier temps dans le cadre des arbitrages budgétaires du gouvernement en cours de décisions pour le Projet de loi de Finances 2018. Puis, « une fois les postes supprimés, soit on réorganise en interne, soit on externalise ce service public, ce qui est probable » – selon un haut fonctionnaire.*

Malgré un ordre du jour important, les élus avaient alors exigé que le Directeur Général vienne lui-même répondre à leurs questions légitimes préalablement à la tenue de tout autre CCE. Or, nous étions convoqués ce matin 3 octobre à un CCE ordinaire.

Après de multiples initiatives des représentants des personnels afin qu'une clarification des intentions du DG à l'égard des effectifs soit enfin rendue, le DGARH est resté sourd et inflexible aux demandes exprimées.

Les élus CGC, CGT, CGT-FO, SNU, STC ont quitté la séance en laissant les représentants CFDT, CFTC et SNAP traiter des points ordinaires prévus à l'ordre du jour.

Pour nous, la priorité est la sauvegarde de tous les emplois, et nous l'exprimerons notamment au cours du CCE extraordinaire fixé ce jour en présence du Directeur général.

Pour nous, aucun des 55 000 salariés et agents de Pôle emploi n'est de trop !

Le 10 Octobre toutes et tous en grève